

Domaine de la formation :

Bâtiment - Travaux publics - Bois et dérivés

Objectifs de formation :

Dans le cadre de la réalisation de travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur, dans les constructions des secteurs résidentiel, tertiaire, industriel et des établissements de collectivités publics ou privés (santé, scolaires, administratifs ...), pour des ouvrages de finitions, de menuiseries du bâtiment, des installations, et équipements sanitaires et thermiques, électriques (courants forts et faibles) en vue d'assurer le maintien de l'état initial mais aussi de proposer des actions correctives afin d'entretenir et/ou d'améliorer les performances :

- Étudier et préparer une intervention
- Réaliser et contrôler un ouvrage courant

Contenu de la formation :

Description des différents sujets traités dans la formation.

Dans le domaine professionnel :

- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs
- La représentation graphique et numérique des ouvrages
- La description et la quantification des ouvrages
- La communication technique
- La prévention des risques professionnels
- Le contrôle et la qualité des ouvrages
- Notions de physique et de chimie appliquées
- Les supports
- Technologie de construction
- Techniques, procédés et moyens de mise en œuvre
- La mise en service d'une installation thermique, sanitaire, électrique et domotique
- La maintenance d'une installation thermique, sanitaire et électrique
- Préparation à l'habilitation électrique BS
- Sauveteur Secouriste du Travail
- Formation à l'intervention en proximité des réseaux (niveau opérateur)
- Utiliser un échafaudage de pied, utiliser un échafaudage roulant

Dans le domaine des enseignements généraux :

Français et Histoire-géographie. Enseignement moral et civique. Mathématiques et physique-chimie. Prévention-Santé-Environnement. Langue vivante étrangère.

Blocs de compétences. Bloc 1 : Étude et préparation d'une intervention – Bloc 2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant – Bloc 3 : Réalisation de travaux spécifiques – Bloc 4 : Français et histoire-géographie – Enseignement moral et civique – Bloc 5 : Mathématiques et physique-chimie – Bloc 7 : Prévention santé environnement – Bloc 8 : Langue vivante étrangère.

Type de formation :

Formation diplômante / Certifiante

Résultat attendu :

Diplôme complet CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence. Modalités d'évaluation : contrôle continu en cours de formation. Attestations : Habilitation électrique BS, Certificat de Sauveteur secouriste du travail (SST),

Niveau de la certification :

Niveau 3 : diplôme ou certification de niveau CAP, BEP

Code RNCP/RS :

35685

Eligible CPF :

Oui

Niveau à l'entrée en formation :

Niveau 2 : atteste de la capacité à effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant des savoir-faire professionnels dans un contexte structuré.

Niveau à l'entrée en formation obligatoire :

Oui

Positionnement :

Oui

Type de parcours de formation :

Parcours de formation individualisé mis en place après un positionnement général, permettant d'identifier les écarts à l'objectif recherché et de répondre strictement à ceux-ci en terme de temps de formation révisables.

Public concerné :

Tout public, Salariés, Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage, Demandeurs d'emploi, Particulier

Conditions spécifiques - Pré-requis :

Un niveau minimum équivalent à une sortie de troisième est nécessaire : maîtrise des savoirs de base, des quatre opérations, des mesures usuelles, de l'usage courant du français. Le bénéficiaire ne doit pas présenter d'inaptitude ou de contre indication physique au métier. Il doit apprécier de travailler en équipe.

Prise en charge des frais de formation possible :

Prise en charge des frais de formation possible selon le statut et la situation de la personne concernée, nous consulter :

- Formation continue : selon votre situation.
- Contrat de professionnalisation : frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément à la grille tarifaire de France Compétences.
- Contrat d'apprentissage : financement pris en charge par L'OPCO sans reste à charge pour l'apprenti.

Détails des conditions de prise en charge :



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



**Formation financée pour les demandeurs d'emploi éligibles par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du dispositif HSP 1er niveau de qualification.*

Informations concernant le contrat d'apprentissage :

[Document Contrat d'apprentissage \(pdf\)](#)

[Tableau récapitulatif des aides aux apprentis en Poitou-Charentes \(pdf\)](#)

Modalités d'alternance en centre / en entreprise :

L'alternance est une succession de périodes de formation organisées en centre et en milieu de travail. L'organisation de l'alternance sera précisée en fonction du résultat du positionnement (voir paragraphe Session.s ci-dessous).

Modalités de formation :

En présentiel et en entreprise

Modalités d'entrées-sorties :

A dates fixes



Méthodes techniques, pédagogiques et d'encadrement :

Plusieurs méthodes pédagogiques peuvent être utilisées : expositive, interrogative, démonstrative et active. Elles font appel à différentes techniques pédagogiques : démonstration, exercice de découverte et d'entraînement, étude de cas, expérimentation, apport de connaissances, mise en situation professionnelle.

Moyens matériels : les moyens sont adaptés à chaque formation : ateliers professionnels équipés d'outils et des matériels propres au métier, salles de 12 à 15 places avec vidéoprojecteur, postes informatiques, salles spécialisées telles que les laboratoires de sciences, en fonction des besoins. Un centre de ressources multimédia permet de disposer de documentation papier et numérique.

Moyens humains : une équipe de professionnels de la formation accompagne le stagiaire tout au long de son parcours : des formateurs habilités par l'Education nationale, un coordonnateur pédagogique dédié et un référent administratif.

Lieu de formation :

Lycée de l'Atlantique, 2 Rue de Montréal 17200 Royan

Session(s) :

Période	Date de début	Date de fin	Nombre d'heures moyen de la formation**	Nombre d'heures moyen en centre	Nombre d'heures moyen en entreprise	Prix horaire global net de taxe*	Prix global net de taxe*
2023	18/09/2023	28/06/2024	1170 h	750 h	420 h	15 € h centre	11 250 €

* Les prix sont nets de taxe, le Greta Poitou-Charentes n'étant pas assujéti à la TVA.

** La durée définitive sera déterminée à partir du positionnement.

Renseignements spécifiques sur l'organisme :

Datadock : le Greta Poitou-Charentes est référencé par tous les financeurs de la formation professionnelle.

Accessibilité et prise en charge du handicap :

Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin d'adapter votre parcours et faciliter la construction de votre projet de formation. Contacter l'Agence de Royan

Taux de réussite à l'examen :

[Information sur les résultats des actions de formation ICI](#)

Contact pour informations administrative, pédagogique ou liée au handicap :

Agence de Royan : Agence de Royan, 2 rue de Montréal, lycée de l'Atlantique 17200 Royan

Frédérique LE GAC : 05 46 23 55 07 - commercial.greta.agence-royan@ac-poitiers.fr